



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 10 juillet 2019

Carrefour de La Fossette à Fos-sur-Mer : poursuite des travaux d'aménagement et modifications temporaires des conditions de circulation

Des travaux d'aménagement du carrefour de la Fossette ont débuté le 11 mars 2019 et se dérouleront sur une période de dix mois, jusqu'en janvier 2020. Ces aménagements ont pour objectifs d'améliorer la sécurité du carrefour et les conditions d'accessibilité à la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les travaux se poursuivent avec le passage à deux nouvelles phases :

- Phase 5 : les travaux seront réalisés du 12 au 26 juillet 2019, pour une durée de 2 semaines. Le basculement de la phase 4 à la phase 5 se fera dans la nuit du 11 au 12 juillet.

Les travaux sont consacrés au raccordement du shunt 2 (voie d'évitement dans le sens Arles vers Port-Saint-Louis-du-Rhône) à la RD268 et seront réalisés hors circulation.

Pendant cette période une partie de la chaussée de la RN568 d'Arles vers le giratoire sera neutralisée et la circulation sera basculée sur la chaussée posée à 2 x 1 voie.

La circulation des usagers en provenance et en direction de Martigues se fera sur 2x2 voies et pour les usagers en provenance et en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône elle se fera sur 2 x 1 voie.

Des perturbations importantes sur la circulation sont à prévoir.

- Phase 6 : les travaux seront réalisés du 26 juillet à début septembre 2019, pour une durée de 6 semaines. Le basculement de la phase 5 à la phase 6 se fera dans la nuit du 25 au 26 juillet.

Les travaux sont consacrés à la construction du shunt 1 (voie d'évitement) dans le sens Port-Saint-Louis-du-Rhône vers Martigues et seront réalisés hors circulation.

Les usagers en provenance d'Arles et en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône pourront emprunter le shunt 1 qui sera ouvert à la circulation le 3 août 2019.

Des perturbations sont à prévoir pour les usagers en provenance et en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, (DREAL) conduit la réalisation de cet aménagement avec l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Cet aménagement est cofinancé par l'Etat, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

De plus amples informations sur les conditions de circulation sur toute la durée du chantier sont disponibles via :

- Le site internet de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
- Le site internet de la DIRMED : www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr
- En vous inscrivant pour recevoir des informations régulières sur les conditions de circulation, sur l'adresse électronique : chantiercarrefourlafossette@nicaya.com

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)